

carbonate d'ammoniaque, 10 gram.; sirop sudorifique, 250 gram.; d'une à quatre cuillerées par jour. Faites dissoudre le sous-carbonate d'ammoniaque dans quantité suffisante d'eau, et ajoutez la solution au sirop.

Quelque modérée qu'ait été cette dose, il est des malades qui n'ont pu en supporter longtemps l'usage; et les phénomènes qu'ils ont présentés ont offert cette circonstance remarquable, que l'organisme tout entier paraissait affecté, plutôt qu'une seule fonction en particulier. Ainsi, il n'y avait ni nausées ni vomissements, le ventre était souple; cependant les malades accusaient de la douleur de ce côté, et de temps à autre avaient de la diarrhée; l'anorexie était complète, le pouls fébrile peu développé; la face, pâle; les forces, presque anéanties, et l'amaigrissement, rapide. Quelques jours de repos suffisaient ordinairement pour faire cesser les accidents.

GUANO (excréments d'oiseaux marins). — Nous vient du Pérou; employé surtout sous forme de bains. 100 à 500 grammes par bain. Agit par le carbonate d'ammoniaque qu'il renferme.

EXTRAIT DE GUANO. — Guano, 500 gram. Pulvériser, tamisez. Traitez par deux déplacements avec 1500 d'alcool dilué (alcool 1/3, eau distillée 2/3; filtrez; faites évaporer lentement jusqu'à ce que le résidu se prenne en masse. Faites dessécher à l'étuve. Cette quantité donne 300 grammes d'extrait sec.

POMMADE DE GUANO CONTRE L'HERPÈS. — Guano purifié, 8 gram.; axonge, 24 grammes.

SELS D'AMMONIAQUE. — Ils sont tous solubles dans l'eau; ils ont une saveur piquante; quand on les mêle avec un hydrate d'un alcali, ils dégagent de l'ammoniaque qu'on reconnaît à son odeur.

CHLORHYDRATE D'AMMONIAQUE AzH^4Cl (*sel ammoniac, muriate d'ammoniaque*). — Il est composé de volumes égaux d'ammoniaque et d'acide chlorhydrique; c'est un sel blanc, inodore, d'une saveur piquante, qui cristallise en cubes ou en octaèdres; mais le plus souvent les cristaux se réunissent à côté les uns des autres sous forme de barbes de plume. Il se dissout dans trois fois son poids d'eau à 15 degrés et dans son poids d'eau bouillante. En Égypte, on l'extrait par la distillation de la fiente des chameaux; en France, on l'obtient par la distillation en grand des os et d'autres matières animales, et comme résidu de la préparation du gaz de l'éclairage. Il se produit du carbonate d'ammoniaque impur, qu'on traite par du sulfate de chaux pour le convertir en sulfate d'ammoniaque, qui, à son tour, est changé en sel ammoniac par le moyen du chlorure de sodium. En pharmacie, on se contente de purifier par cristallisation le sel ammoniac sublimé du commerce.

PROPRIÉTÉS MÉDICINALES. — Appliqué à l'extérieur en grande

quantité, le sel ammoniac produit une irritation qui peut être assez vive, puis il est absorbé et réagit sur le système nerveux. Administré à l'intérieur, sa première action est irritante; il peut déterminer des nausées et des vomissements; il est rapidement absorbé; il modifie la nature du sang, le rend moins coagulable par l'action qu'il a sur la fibrine; par une action secondaire, il réagit sur le système nerveux. L'économie s'en débarrasse promptement, surtout par les urines et par le moyen des sueurs, dont il augmente la quantité. Son action sur le sang l'a fait employer à l'intérieur dans le traitement de plusieurs maladies inflammatoires. On l'a vanté dans les affections cutanées, les rhumatismes, l'anasarque, les hydropisies passives, certains cas d'engorgements glandulaires; uni au quinquina, on l'a préconisé contre des fièvres intermittentes rebelles, mais on s'en sert peu à l'intérieur. On le prescrit à l'extérieur en dissolution dans l'eau, comme résolutif et réfrigérant dans les inflammations superficielles, les maux de tête. Il est utile dans certaines tumeurs indolentes, les maladies de la peau; on l'emploie en gargarisme dans les angines chroniques, et en collyre dans les inflammations de la sclérotique.

À l'intérieur, on le prescrit en pilules ou en potion, à la dose de 30 à 60 centigrammes; deux à trois fois par jour.

À l'extérieur, en lotions, 20 à 50 grammes pour 500 grammes d'eau; en gargarisme, à la dose de 2 à 4 grammes pour 150 grammes de véhicule; en collyre, à la dose de 50 centigrammes à 2 grammes pour 150 grammes.

M. Delvaux a souvent employé le sel ammoniac, et il a été frappé des bons effets qu'il produit dans la bronchite chronique. Dans plus de vingt cas qu'il a observés, il a obtenu, sinon des guérisons complètes, du moins des améliorations très-notables.

Avant l'emploi du chlorure ammoniac, qu'il administre à la dose de 1 à 3 grammes dans les vingt-quatre heures, M. Delvaux donne toujours un purgatif, et il prescrit un régime plus ou moins sévère pendant un ou plusieurs jours. Ce sel provoque ordinairement une forte transpiration, des urines abondantes; quelquefois, après un seul jour de son emploi, il survient un léger mouvement fébrile qui disparaît quand on supprime le médicament pendant un temps plus ou moins long.

Sous l'influence du chlorure ammoniac, la dyspnée diminue, la toux devient moins fatigante, l'expectoration plus facile, moins abondante, l'appétit ne tarde pas à reparaitre.

M. Delvaux administre le sel ammoniac d'après les formules suivantes; mais répétons, d'après M. Saucerotte, qu'il faut s'en abstenir lorsque le pouls est fébrile, qu'il peut alors déterminer des hémoptysies.

PILULES AVEC LE CHLORURE AMMONIQUE. — Chlorure ammonique, 5 gram.; miel, poudre d'althæa, de chaque, q. s. Pour faire vingt pilules; à prendre de 4 à 8 pilules dans les vingt-quatre heures.

ÉLECTUAIRE AVEC LE CHLORURE AMMONIQUE. — Rob de sureau, 120 gram.; chlorure ammonique, 1, 2, 3 gram. A prendre par cuillerées à café d'heure en heure.

POTION AVEC LE CHLORURE AMMONIQUE. — Eau de tilleul, 200 gram.; chlorure ammonique, 1, 2, 3 gram.; sirop de pavot blanc, 16 gram. A prendre une cuillerée à soupe d'heure en heure.

Déjà le chlorhydrate d'ammoniaque a été employé en Allemagne contre les bronchites. On le prescrivait à la dose de 5 gram. dans une infusion de réglisse.

SEL AMMONIAC COMME SUCCÉDANÉ DU SULFATE DE QUININE DANS LE TRAITEMENT DES FIÈVRES CATARRHALES INTERMITTENTES (Marotte). — Les doses totales nécessaires pour couper les accès de fièvre ont varié de 2 à 4, rarement 5 grammes par jour. Elles ont été administrées par fractions de 50 centigrammes à 1 gramme, à des intervalles de trois à quatre heures, de façon cependant que la dernière fraction fût prise deux à trois heures avant l'invasion présumée de l'accès. Un enfant de deux ans en a pris 50 centigrammes quatre jours de suite, dans 30 grammes d'infusion de mélisse et 50 grammes de sirop d'écorce d'oranges amères, administrés en trois fois.

Quelques malades se plaignent un peu d'aideur à l'estomac; mais, en général, le médicament est supporté sans fatigue, et il n'a pas empêché le retour rapide de l'appétit, la soif, et, chez plusieurs, cette soif a persisté quelques jours après la convalescence confirmée.

POTION CONTRE LES CÉPHALALGIES NERVEUSES (Barraillier). — Eau distillée ou infusion de mélisse et de menthe, 60 grammes; chlorhydrate d'ammoniaque, 3 gram.; sirop d'écorces d'oranges, 25 gram. A prendre en trois doses, à une demi-heure d'intervalle.

Donné pendant un accès de céphalalgie nerveuse, ce sel révèle son action avec une grande promptitude; le plus ordinairement, à la première prise, la douleur se calme, le pouls se relève; à la sécheresse de la peau succède une douce moiteur; cette influence sur la circulation est assez marquée pour que le pouls, qui, pendant le paroxysme douloureux, était au-dessous de 50 pulsations, monte, après une première dose, au delà de 70. A mesure que le remède est donné, la céphalalgie, amendée par la première dose, diminue, puis disparaît tout à fait.

Quant aux indications de l'emploi de ce moyen et aux résultats que M. Barraillier en a obtenus dans deux cent cinquante-neuf cas de céphalalgies diverses, l'auteur les résume dans les propositions suivantes :

La potion au chlorhydrate d'ammoniaque a presque constamment dissipé les accès de migraine idiopathique et de migraine consécutive à une menstruation plus abondante que de coutume.

Elle a été impuissante à soulager les accès d'hémicrânie dépendant d'une irrégularité ou d'une suppression de la menstruation.

Elle a donné d'assez bons résultats contre les douleurs crâniennes placées sous la dépendance d'une altération fonctionnelle de l'estomac, et contre la céphalalgie nerveuse accidentelle.

Elle a heureusement amendé les céphalalgies consécutives à des accès réitérés de fièvre intermittente, celles qui s'observent au déclin des fièvres graves, et dans le cours de la période d'irritation du typhus.

Son action ne se manifeste d'une manière bien prononcée que lorsqu'elle est administrée au moment de la vive douleur.

VAPEUR DE SEL AMMONIAC. — Gieseler a vanté le chlorhydrate d'ammoniaque en inhalations. L'appareil employé consiste en un creuset de Hesse, soutenu au-dessus d'une lampe à alcool à cheminée. De 6 à 12 grammes de sel ammoniac, purifié et sec, sont mis dans le creuset et vaporisés en une séance. Le malade est assis devant l'appareil et respire les vapeurs de plus ou moins près. Celles qui se dégagent directement sont plus irritantes et plus actives que les vapeurs blanches qui ne tardent pas à remplir la pièce. Le malade prolonge ces inspirations en restant encore une ou deux heures dans la chambre. On les renouvelle tous les jours, et deux ou trois fois dans les vingt-quatre heures. Ordinairement, ce n'est que dans les premières séances que ces inhalations déterminent de la toux; plus tard, le malade n'éprouve qu'un sentiment de chaleur dans les voies respiratoires. Quand les poumons sont très-irritables, il faut se contenter, au commencement, du séjour de l'atmosphère chargée de vapeurs, sans respirer celles-ci directement. Ce mode est seul applicable chez les petits enfants. Par ces fumigations, les poumons et la peau deviennent plus souples; le malade doit donc éviter l'impression du froid, non-seulement dans les séances, mais pendant tout le traitement. M. Gieseler recommande les inhalations du chlorhydrate d'ammoniaque non-seulement pendant les catarrhes pulmonaires, la phthisie tuberculeuse, la coqueluche, mais encore dans l'ophtalmie scrofuleuse et rhumatismale, dans la blennorrhagie du sac lacrymal et le pannus mince, dans le catarrhe de la trompe d'Eustache, dans le catarrhe aigu et chronique de la vessie.

USAGE EXTERNE. — M. Hutchinson a vanté le chlorhydrate d'ammoniaque contre les ulcérations. Les formes d'ulcères contre lesquelles cet auteur a employé le chlorhydrate d'ammoniaque sont principalement celles d'origine cachectique. C'est généralement sur des ulcérations de forme fongueuse, situées aux membres inférieurs, ainsi que sur des bubons ouverts et ulcérés, mais surtout sur des mamelons excoriés et fendillés, que l'on a expérimenté ce moyen. Pour obtenir le résultat qu'on se propose, on étend avec le doigt, sur la surface de l'ulcération, le sel réduit en une poudre fine. La douleur produite par son application n'a qu'une courte durée. D'après les observations de l'auteur, les ulcérations de mauvaise nature, soumises à ce traitement, prennent bientôt une apparence meilleure, et la cicatrisation marche rapidement. Dans beaucoup de cas, il est

utile de prescrire en même temps l'usage du chlorhydrate d'ammoniaque à l'intérieur.

M. Gru recommande, dans la gangrène sénile, un *pédiluve* avec 250 grammes de sel ammoniac; il prescrit en même temps le sel à l'intérieur.

POMMADE DE SEL AMMONIAC (Guépin). — Axonge, 30 gram.; chlorhydrate d'ammoniaque, 4 gram.; camphre, 4 gram. Cette pommade nous a servi très-souvent, dit M. Guépin, en frictions sur la colonne vertébrale, tantôt chez les rachitiques, tantôt chez des enfants dont le développement était très-lent, tantôt après des applications de camphre lorsque, les vertèbres étant malades, nous voulions produire une action irritante et résolutive, tantôt encore dans des affections de la moelle épinière.

SEL AMMONIAC DANS LES ENGORCEMENTS LAITEUX DU SEIN, DANS LES TUMEURS LYMPHATIQUES (M. Gueneau de Mussy). — Le sel ammoniac, qui réussit en solution à 10 pour 100, pour arroser des cataplasmes appliqués sur les engorgements laitieux du sein, a aussi donné à M. Gueneau de Mussy de bons résultats dans certaines formes d'adénites à forme subaiguë. Chez les sujets lymphatiques, par exemple, on voit survenir quelquefois, dans le cours d'une amygdalite ou d'une affection des téguments à la tête, des engorgements des ganglions cervicaux qui survivent à la lésion dont ils ont été la conséquence.

Dans ces cas-là, je fais enduire la région malade deux ou trois fois par jour avec une pommade composée de 30 grammes d'axonge, 5 grammes de sel ammoniac et 4 gramme de camphre. On la recouvre ensuite d'une ouate de coton.

Cette médication est une variante de la pratique populaire qui fait appliquer de la laine grasse sur les ganglions engorgés, car cette laine grasse renferme du carbonate d'ammoniaque.

ACÉTATE D'AMMONIAQUE LIQUIDE (*esprit de Mindererus*). — C'est un liquide incolore, transparent, inodore, d'une saveur fraîche et piquante, puis un peu sucrée; il est très-soluble dans l'eau et dans l'alcool; il s'altère par le contact prolongé de l'air et de la lumière; chauffé, il se volatilise entièrement. Pour l'obtenir, prenez: acide acétique à 1,02, 100 parties; carbonate d'ammoniaque, quantité suffisante. Chauffez légèrement l'acide acétique; ajoutez-y en petits fragments le carbonate d'ammoniaque jusqu'à ce qu'il en ait un léger excès; filtrez et conservez dans un flacon bien bouché. 100 parties d'acide acétique à 1,02 au densimètre exigent environ 6 à 7 parties de carbonate d'ammoniaque pour leur saturation; la liqueur saturée marque 1,036 au densimètre. Le médicament employé autrefois sous le nom *d'esprit de Minderer* ou de *Mindererus* n'était autre que l'acétate d'ammoniaque liquide, mais impur; on le préparait avec le vinaigre distillé et le sel volatil de corne de cerf. Suivant Chaussier, la présence de l'huile empyreumatique devait rendre ce médicament plus actif.

Comme les autres sels ammoniacaux, l'acétate d'ammoniaque exerce sur l'économie animale une action stimulante assez énergique. Il est rapidement absorbé, puis éliminé par la voie de la peau et des reins, dont il augmente la sécrétion. On le considère comme un puissant diaphorétique, et on le recommande souvent comme tel. Suivant M. Carrière: 1° l'acétate d'ammoniaque n'est pas seulement un stimulant diffusible, il est surtout antispasmodique.

2° Il est stimulant diffusible à haute dose; il est antispasmodique à petite dose.

3° Ses qualités antispasmodiques expliquent ses qualités diffusibles et diaphorétiques; car s'il agit en distribuant les forces nerveuses du centre à la périphérie, ou d'une partie du corps vers toutes les autres, il doit agir finalement sur les capillaires ou les surfaces dermiques, de manière à leur communiquer une plus grande activité.

Enfin, l'acétate d'ammoniaque devra être employé toutes les fois qu'il y aura accumulation exagérée de fluide nerveux sur un organe, parce que, sous son influence, l'innervation peut être ramenée aux conditions physiologiques de son équilibre normal.

Dans les affections tuberculeuses du poumon, avec dyspnée; dans les catarrhes bronchiques anciens, avec ou sans emphysème pulmonaire; dans les maladies organiques du cœur ou de l'aorte, avec ou sans anasarque, avec ou sans lésion pulmonaire, l'acétate d'ammoniaque, à la dose de 4 grammes par jour, dans une tisane, produit, selon M. Guérard, d'excellents effets, apaise la circulation artérielle et la dyspnée, procure du calme et du sommeil, enlève l'emphysème pulmonaire et améliore l'état de la muqueuse bronchique. On l'a vanté dans la goutte et le rhumatisme chronique, dans certaines affections cutanées anciennes, dans quelques cas de variole ou varicelle, de scarlatine, lorsque l'éruption ne se fait pas convenablement ou lorsqu'elle a été supprimée. On l'a employé contre le typhus qui se manifeste quelquefois dans les camps, les hôpitaux ou les prisons. On l'a considéré comme ayant une action sédative particulière sur les organes de la génération; on l'a vanté dans la nymphomanie. On l'a prescrit encore dans le cas de menstruation difficile, ou pour combattre les coliques violentes qui, chez certaines femmes, précèdent et suivent l'écoulement des règles. Delioux a reconnu son efficacité dans la dysménorrhée à la dose de 5 grammes par jour. Masuyer a montré qu'on pouvait l'employer avec succès pour dissiper l'ivresse.

À l'intérieur, on le prescrit ordinairement en addition dans les tisanes, à la dose de 4 à 64 grammes par jour comme emménagogue; et contre l'ivresse, à la dose de 4 à 8 grammes dans un verre d'eau sucrée.

POTION EXCITANTE DIAPHORÉTIQUE. — Acétate d'ammoniaque, 64 gram.; sirop simple, 64 gram.; eau de fleur d'oranger, 32 gram.; infusion de tilleul, 125 gram. À prendre par cuillerée toutes les heures.